

I.F.S.I. La Rochelle

Centre Hospitalier
17019 LA ROCHELLE CEDEX 01
☎ 05.46.45.51.30
www.ch-larochelle.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION Formation Infirmière 2010

I.F.S.I.	DATES
Clôture des inscriptions <i>Le dossier est à déposer ou envoyer à l'I.F.S.I. dernier délai</i>	Mercredi 24 février 2010 minuit (cachet de la Poste faisant foi) <i>Passé ce délai le dossier ne sera pas retenu</i>
<i>Epreuve écrite</i>	Mercredi 24 mars 2010 à 13h30 Encan - Salle de l'espace congrès de La Rochelle
AFFICHAGE ADMISSIBILITE	Début mai 2010 A l'IFSI / par courrier / sur internet – WWW.ch-larochelle.fr
<i>Epreuve Orale</i>	Semaine du 10 au 27 mai 2010 Seuls les élèves en classe de Terminale pourront, sur justificatif, changer leur date de convocation s'ils ont ce jour une épreuve du baccalauréat.
AFFICHAGE ADMISSION	1^{ère} semaine de juillet 2010 à 14h00 A l'IFSI / par courrier / sur internet – WWW.ch-larochelle.fr
<i>Rentrée Universitaire</i>	Lundi 6 septembre 2010

NOTA BENE ! Ce dossier d'inscription n'est valable que pour l'I.F.S.I. de La Rochelle.

Repérez votre diplôme ou niveau d'études et découvrez le déroulement des épreuves selon votre catégorie

	CATEGORIE 1	CATEGORIE 2	CATEGORIE 3
CANDIDATS	<p>Titulaire du Baccalauréat français ou équivalent</p> <p>Aide médico-psychologique justifiant de 3 ans d'exercice professionnel équivalent temps plein</p> <p>Titulaire du DAEU (<i>Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires</i>)</p> <p>Elève de terminale ou élève DAEU</p> <p>Titulaire de l'examen de validation des acquis de moins de 3 ans</p> <p>Titulaire d'un diplôme homologué niveau IV</p>	<p>Aide-soignant justifiant de 3 ans d'exercice professionnel équivalent temps plein</p> <p>Auxiliaire de puériculture justifiant de 3 ans d'exercice professionnel équivalent temps plein</p>	<p>Titulaire d'un diplôme d'infirmier étranger hors Union Européenne</p>
EPREUVE D'ADMISSIBILITE	EPREUVES ECRITES	EPREUVE ECRITE	EPREUVE ECRITE
	<p>Etude d'un texte relatif à l'actualité dans le domaine sanitaire et social d'une durée de 2h00 et notée sur 20 points. <i>Le texte est suivi de 3 questions permettant au candidat de présenter le sujet et les principaux éléments du contenu, de situer la problématique dans le contexte, d'en commenter les éléments notamment chiffrés et de donner un avis argumenté sur le sujet. Cette épreuve permet d'évaluer le candidat sur ses capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'écriture.</i></p> <p>Tests d'aptitude d'une durée de 2h00 et notée sur 20 points. <i>Cette épreuve permet d'évaluer le candidat sur ses capacités de raisonnement logique et analogiques, d'abstraction, de concentration, de résolution de problème et ses aptitudes numériques.</i></p>	<p>Analyse écrite de 3 situations professionnelles d'une durée de 2h00 et notée sur 20 points. <i>Chaque situation fait l'objet d'une question. Cette épreuve permet d'évaluer le candidat sur son aptitude à poursuivre la formation notamment ses capacités d'écriture, d'analyse, de synthèse et ses connaissances numériques.</i></p>	<p>Etude d'un cas clinique, d'une durée de 2h00 et notée sur 20, en rapport avec l'exercice professionnel infirmier suivi de 5 questions. <i>Cette épreuve consiste à évaluer le candidat sur la maîtrise de la langue française, ses connaissances dans le domaine sanitaire et social, ses capacités d'analyse et de synthèse et ses connaissances numériques.</i></p>
	<p>Le candidat est déclaré admissible lorsqu'il obtient en total de points au moins égal à 20/40 aux deux épreuves. Une note inférieure à 8/20 à l'une des épreuves est éliminatoire.</p>	/	<p>Le candidat est déclaré admissible lorsqu'il obtient au moins 10/20,</p>
EPREUVE D'ADMISSION	EPREUVE ORALE	EPREUVE ORALE	EPREUVES ORALES
	<p><u>Composition du jury d'entretien</u> : un cadre de santé formateur de l'IFSI; un cadre de santé exerçant en secteur de soins; une personne qualifiée en pédagogie et/ou psychologie extérieure à l'IFSI.</p> <p>Entretien consistant en un exposé suivi d'une discussion d'une durée de 30 minutes maximum et notée sur 20 points. <i>Il s'agit d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet professionnel.</i></p>	/	<p><u>Composition du jury</u> : un cadre de santé formateur de l'IFSI; un cadre de santé exerçant en secteur de soins,</p> <p>Discussion d'une durée de 30 minutes et notée sur 20 points. <i>Il s'agit, à partir de la lecture du dossier du candidat, d'apprécier son parcours professionnel et ses motivations</i></p> <p>Mise en Situation Pratique d'une durée d'1h00 et notée sur 20 points. <i>Il s'agit d'apprécier les capacités techniques et gestuelles des candidats.</i></p>
	<p>Le candidat est déclaré admis lorsqu'il obtient en total de points au moins égal à 10/20 à l'épreuve orale. Au vu des notes obtenues aux 3 épreuves, le Président du jury établit une liste de classement. La liste de classement comprend une liste principale et une liste d'attente qui comblera les éventuels désistements de la liste principale.</p>	<p>Le candidat est déclaré admis lorsqu'il obtient une note au moins égale à 15/30. Le nombre total A.S. et d'A.P. admis par cette voie est inclus dans le quota de l'IFSI (120) et ne peut excéder 20% de celui-ci.</p>	<p>Le candidat est déclaré admis lorsqu'il obtient en total de points au moins égal à 30/60 aux 3 épreuves. Au vu des notes obtenues aux 3 épreuves, le Président du jury établit une liste de classement. Le nombre total d'infirmier étranger admis par cette voie s'ajoute au quota de celui de l'IFSI et ne peut excéder 2% de celui-ci.</p>

Tous les candidats sont informés personnellement de leurs résultats et ont 10 jours pour accepter par écrit leur affectation puis 4 jours pour s'inscrire.

Ces résultats ne sont valables que pour la rentrée de l'année du concours.

DOSSIER D'INSCRIPTION

La constitution de votre dossier dépend de votre catégorie.

Pièces à fournir :

CATEGORIE 1

- ① **La fiche d'inscription** dûment remplie
- ② Une photocopie recto-verso de **la carte d'identité ou du passeport en cours de validité**
- ③ Une photocopie **soit** :
 - a) **Baccalauréat ou un des titres admis en dispense du Baccalauréat**
 - b) **Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.)**
 - c) **Certificat de scolarité en classe de Terminale.** L'admission est alors subordonnée à l'obtention du Baccalauréat . Les candidats doivent transmettre à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers un justificatif dans les quatre jours suivant l'affichage des résultats du Baccalauréat.
 - d) **Attestation de Validation des Acquis** pour 2007 ou 2008 ou attente de résultat 2009.
 - e) **Titre ou Diplôme homologué niveau IV (avec justificatif de l'homologation niveau IV)**
 - f) **Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique (A.M.P) + 1 certificat de ou des employeurs** attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé en qualité d'A.M.P. **pendant 3 années équivalent temps plein + 1 récapitulatif détaillé**, fait par vous, des 3 ans d'exercice professionnel mentionnant le nom de l'employeur, les périodes et le nombre d'heures et mois travaillés.
- ④ **Un chèque de 95 €** correspondant aux droits d'inscription pour l'année 2010 à l'ordre de : **Trésor Public**
Inscrire le nom du candidat au dos du chèque
- ⑤ **Cinq enveloppes** autocollantes **vierges à fenêtre** (format 22x11cm les autres formats sont exclus) **affranchies à 0.56€**
- ⑥ **Copie de l'attestation de la journée d'appel et de préparation à la défense (J.A.D.P.)** pour les filles nées à partir du 01/01/1983 et les garçons du 01/01/1982 (**l'attestation de recensement est exclue**)

CATEGORIE 2

- ① **La fiche d'inscription** dûment remplie
- ② Une photocopie recto-verso de **la carte d'identité ou du passeport en cours de validité**
- ③ Une photocopie **soit** :
 - a) du **diplôme d'Aide-soignant (D.P.A.S. ou C.A.F.A.S.)**
 - b) du **diplôme d'Auxiliaire de Puériculture. (D.P.A.P. ou C.A.F.A.P.)**
- ④ **Un certificat de ou des employeurs** attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé en qualité d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture **pendant 3 années équivalent temps plein.**
- ⑤ **Un récapitulatif détaillé**, fait par vous, des 3 ans d'exercice professionnel mentionnant le nom de l'employeur, les périodes et le nombre d'heures et mois travaillés.
- ⑥ **Un chèque de 95 €** correspondant aux droits d'inscription pour l'année 2010 à l'ordre de : **Trésor Public**
Inscrire le nom du candidat au dos du chèque
- ⑦ **Cinq enveloppes** autocollantes **vierges à fenêtre** (format 22x11cm les autres formats sont exclus) **affranchies à 0.56€**
- ⑧ **Copie de l'attestation de la journée d'appel et de préparation à la défense (J.A.D.P.)** pour les filles nées à partir du 01/01/1983 et les garçons du 01/01/1982 (l'attestation de recensement est exclue)

CATEGORIE 3

- ① **La fiche d'inscription spécifique** dûment remplie (à demander à l'IFSI par courrier)
- ② Une photocopie recto-verso de **la carte d'identité ou du passeport en cours de validité**
- ③ Une photocopie du diplôme d'infirmier étranger.
- ④ Un relevé détaillé du programme des études d'infirmier suivies avec le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation ainsi que la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation, le tout délivré et attesté par une autorité compétente.
- ⑤ La traduction par un traducteur assermenté des documents mentionnés en ③ et ④
- ⑥ **Un chèque de 95€** correspondant aux droits d'inscription pour l'année 2010 à l'ordre de : **Trésor Public**
Inscrire le nom du candidat au dos du chèque
- ⑦ **Cinq enveloppes** autocollantes **vierges à fenêtre** (format 22x11cm les autres formats sont exclus) **affranchies à 0.56€**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU